

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 juillet 2025
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session
Point 110 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité
Quatre-vingtième année**

**Lettre datée du 28 juillet 2025, adressée au Secrétaire général
et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris pour appeler d'urgence votre attention sur un nouvel acte terroriste effroyable perpétré contre la République islamique d'Iran par le groupe terroriste armé Jeïch el-Adl.

Samedi 26 juillet 2025, vers 8h45, heure locale, trois terroristes armés affiliés au groupe Jeïch el-Adl ont lancé un assaut barbare et coordonné contre un tribunal à Zahedan, la capitale provinciale du Sistan-Baloutchistan, dans le sud-est de l'Iran, prenant délibérément pour cible des civils innocents. Cette attaque brutale a coûté la vie à au moins six innocents, dont une mère et son bébé de six mois, et a fait 24 blessés, dont deux grièvement. Les forces de sécurité iraniennes ont réagi rapidement et de manière décisive, réussissant à neutraliser les trois assaillants. Jeïch el-Adl a revendiqué publiquement et sans équivoque la responsabilité de ce crime odieux.

Ce lâche attentat est le plus meurtrier perpétré par Jeïch el-Adl en Iran depuis octobre 2024, lorsque le groupe avait tendu une embuscade à un convoi de police, au cours de laquelle 10 membres des forces de l'ordre iraniennes sont tombés en martyrs. Jeïch el-Adl a un long historique bien documenté d'attaques contre les civils, les forces de l'ordre et les institutions publiques. Le groupe continue d'opérer en lien avec l'EIL-PK et des commanditaires étrangers, et avec leur appui, dans une impunité flagrante. Il est alarmant de constater que ce groupe terroriste reçoit un soutien matériel, une formation et une aide financière de sources extérieures, notamment du régime israélien, qui a une longue histoire bien documentée d'activités terroristes et subversives visant l'Iran.

La République islamique d'Iran exhorte le Conseil de sécurité et le Secrétaire général à condamner ces actes terroristes atroces dans les termes les plus forts et à adopter une position de principe ferme contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels que soient l'identité, les motifs ou les affiliations des responsables.



La République islamique d'Iran réaffirme son engagement inébranlable à défendre son peuple et à préserver la sécurité nationale contre tout acte de terrorisme. Les autorités compétentes de la République islamique d'Iran continueront de lutter contre les groupes terroristes et leurs commanditaires avec résolution, détermination et toute la force nécessaire jusqu'à ce que ces menaces soient totalement éradiquées de notre territoire. Les actes de terrorisme et de sabotage, en particulier ceux qui sont orchestrés, financés ou soutenus par des acteurs étrangers, ne dissuaderont jamais la République islamique d'Iran de s'acquitter de sa responsabilité souveraine de protéger son peuple et de faire respecter la justice avec une détermination sans faille.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Amir Saeid **Iravani**
